

Faculté de droit



DRHO3405 Droits de l'homme liés à des garanties procédurales

[30h]

Enseignant(s): Jean-François Van Drooghenbroeck, Marc Verdussen

Langue d'enseignement : français

Niveau : Troisième cycle

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Les droits abordés seront : le droit à la liberté et à la sûreté, le droit d'accès à un tribunal pour certaines catégories de contestations, le droit à un procès équitable et à un jugement rendu en un délai raisonnable, la présomption d'innocence, le principe de la non-rétroactivité de la loi pénale, le droit à un recours effectif contre toute violation d'un droit fondamental garanti, ou bien encore le droit, dans certaines hypothèses, à un double degré de juridiction. L'importance de ces garanties, sur le plan statistique - spécialement dans le contentieux porté devant les organes de surveillance de la Convention européenne des droits de l'homme -, justifie amplement qu'elles fassent l'objet d'une étude séparée.

Résumé : Contenu et Méthodes

CONTENU

Ce cours portera spécialement sur les garanties procédurales dont bénéficie l'individu dans les différents instruments internationaux de protection des droits de l'homme, et qui apparaissent comme la condition d'une protection efficace des droits substantiels reconnus.

L'analyse de l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme représente la matière des droits de l'homme.

METHODE

Cours magistral.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

//

Autres crédits de l'activité dans les programmes

DREU3DS/E Diplôme d'études spécialisées en droit international et européen
(Droit européen)